

## Fiche de poste Conseiller/ Conseillère pédagogique généraliste NEVERS 2

### PRÉSENTATION DU POSTE

**Conseiller ou conseillère pédagogique généraliste chargé(e) plus particulièrement de l'accompagnement pédagogique des « fondamentaux », à partir de la démarche d'évaluation initiée sur la circonscription**

- Secteur d'intervention : circonscription de Nevers 2
- Lieu de rattachement : DSDEN 58

### MISSIONS

Le conseiller ou la conseillère participe à la mise en œuvre des orientations nationales et académiques. Il suit le programme de travail de la circonscription de Nevers 2.

Ses missions sont celles d'un CPC de circonscription ;

**Il ou elle s'attachera plus particulièrement à l'accompagnement didactique et pédagogique (français) des équipes pour faire évoluer les pratiques en fonction des évaluations (nationales ou réalisées pour le LSU) ;**

Il ou elle sera force d'impulsion de la démarche Eval'aide impulsée par la circonscription.

### COMPÉTENCES ATTENDUES

- Maîtriser les compétences de formateur dans les différents cycles d'enseignement, avec une bonne connaissance du terrain ;
- Actualiser régulièrement ses connaissances, connaître les recherches et les diffuser ;
- Être capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service et des responsabilités ;
- Faire preuve de bonnes qualités d'écoute, d'analyse, d'initiative et d'organisation ;
- Faire preuve de qualités relationnelles, de diplomatie, de disponibilité (travail après les heures scolaires fréquent), de discrétion et de loyauté ;
- Maîtriser l'outil informatique ;
- Avoir de bonnes connaissances théoriques en didactique et pédagogie.
- Savoir faire le lien entre recherche et pratique ;

### PARTICULARITÉS

**Le candidat doit être titulaire du CAFIPEMF ou s'engager à le passer lors de l'année scolaire 2023-2024.**

Poste à temps plein vacant au 1er septembre 2023.

## **RÉGIME INDEMNITAIRE**

- Arrêté du 13 décembre 2022 ;
- Décret n° 2012-293 du 29 février 2012 ;
- Décret n° 2014-1019 du 8 septembre 2014.

## **CANDIDATURE**

***Envoyer CV et lettre de motivation pour vendredi 24 mars 2023 au plus tard, sous couvert du supérieur hiérarchique, au secrétariat de l'adjoint à la directrice académique en charge du premier degré à l'adresse :***

***adj.ien58@ac-dijon.fr***